

PACTE «FEMMES & IA»

POUR UNE INTELLIGENCE ARTIFICIELLE
RESPONSABLE ET NON-SEXISTE

APPRENTISSAGE
AUTOMATIQUE
MACHINE LEARNING

DONNÉES
DATA

RÉSEAUX
DE
NEURONES

AGENT
CONVERSATIONNEL
CHATBOT

APPRENTISSAGE
PROFOND
DEEP LEARNING

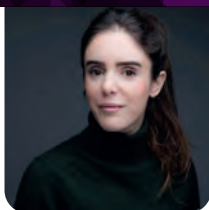
ALGORITHMES

BIAIS
COGNITIF



PRÉFACE

AURÉLIE JEAN



Docteure en Sciences
et Entrepreneur

L'IA IMPLIQUE DES RESPONSABILITÉS POUR CHACUN

« L'intelligence artificielle (IA) est partout. Embarquée dans des applications, des appareils connectés et autres technologies, l'IA nous aide à nous déplacer, à travailler, à communiquer, à enseigner et même à diagnostiquer et traiter un patient. En un mot, l'IA peut accomplir des merveilles.

Cela dit, lorsque nous développons des technologies fondées sur l'IA, nous tous, aussi bien scientifiques, ingénieurs, citoyens, politiques, chefs d'entreprise, spécialistes du marketing ou toute personne dont le métier utilise ces technologies, devons inclure une dimension éthique afin de pouvoir produire, réglementer, vendre et utiliser une technologie inclusive.

L'IA n'est pas sexiste, raciste ou discriminante en soi, c'est nous qui le sommes. La technologie par tous et pour tous est le message qui devrait animer chaque personne de nos jours, quelle que soit sa position sur l'échiquier technologique, économique et sociétal.

Afin d'atteindre cet objectif, nous devons établir une gouvernance bien définie et adaptée, qui prenne en compte les meilleures pratiques d'un point de vue technique, commercial et humain. Le Pacte « Femmes & IA » du Cercle InterElles va dans le sens de cette vision et est une première étape pour accomplir cette mission. »

POURQUOI AGIR ?

Année après année, le numérique s'est installé au cœur de nos entreprises et de nos vies. Avec la révolution technologique amenée par l'Intelligence Artificielle* (IA) tout va très vite et s'accélère.

Le traitement automatisé de grands nombres de données (*data**) et la capacité pour certains programmes d'apprendre par eux-mêmes en analysant ces données (*machine learning**) sont à la source de nouveaux usages, y compris dans des domaines très stratégiques comme l'énergie, les transports, la santé, la sécurité ou même la justice...

On pourrait espérer que le progrès technologique s'accompagnerait d'une réduction des inégalités sociales et des discriminations*, en particulier des inégalités entre les femmes et les hommes, mais ce n'est malheureusement pas le cas :

- A chaque étape de leur implémentation, les algorithmes*, véritables moteurs de l'IA programmés par des humains, semblent intégrer des stéréotypes* sexués, puis les diffusent et les pérennisent.
- Par ailleurs, la proportion de femmes actives dans le secteur des hautes technologies diminuant en France (Gender Scan 2019), il y a un risque avéré que les solutions d'IA embarquent de façon implicite une vision masculine du monde, et les biais cognitifs* associés.
- Quant aux données, carburant qui alimente les algorithmes, elles reflètent des situations réelles, passées ou présentes, souvent imprégnées d'inégalités ou de stéréotypes de genre.

« L'intelligence artificielle est le miroir de nos représentations sociales et culturelles.
C'est un outil puissant d'interprétation du réel avec le risque d'en amplifier les dérives.
Forts de la connaissance des biais et opportunités de cette technologie,
nous proposons d'ouvrir aujourd'hui une ère nouvelle
bénéficiant des apports du numérique de façon responsable.
C'est pourquoi nous souhaitons nous mobiliser et agir
avec vous de façon volontariste dans le sens du progrès et de l'éthique. »

L'équipe « Femmes & IA » du Cercle InterElles

(*) voir Glossaire en fin de document

POURQUOI AGIR ?

Le cercle InterElles contribue à ce mouvement en lançant une dynamique pour accompagner les entreprises qui souhaitent innover sur ce sujet et propose son Pacte « Femmes & IA ».

Nous sommes conscients que les solutions numériques fondées sur l'IA reproduisent et amplifient d'autres formes de discriminations (origine ethnique, classe sociale, orientation sexuelle...). Mais la mission fondamentale du Cercle InterElles est la mise en œuvre d'une égalité* professionnelle entre les femmes et les hommes. Notre pacte se centre donc sur les risques de biais de genre* dans le secteur de l'IA.

Cependant, nous avons opté pour une approche qui s'appuie sur la gouvernance IA (cf dans nos outils : le rôle du Comité IA), qui englobe tous les risques de discrimination liés au traitement massif de données. En l'associant à d'autres risques de discrimination systémiques, la démarche InterElles pourra ainsi servir de support aux entreprises pour parvenir à une IA globalement éthique et responsable. Ce plan d'action est un guide qui présente un ensemble de définitions, principes et outils, ainsi que des étapes visant à favoriser une conception et une utilisation responsables et non discriminantes des solutions à base d'IA dans nos entreprises.

La sensibilisation des salariés à une « culture IA » que nous proposons est un vecteur de réussite de la transformation numérique de nos entreprises. C'est en alliant intelligence artificielle et humaine que nous pourrions répondre de façon éthique, responsable et inclusive aux grands défis des transformations qui s'offrent à nous.

Faire de l'intelligence artificielle un moteur de justice sociale, n'est pas uniquement le rêve de quelques indéfectibles optimistes. Le cercle InterElles en est convaincu : nos entreprises peuvent agir dans ce sens.

Qu'elle conçoive ou utilise des solutions à base d'IA, chaque entreprise trouvera dans cette démarche un ensemble d'outils pragmatiques pour agir dans le sens d'une IA responsable et non-sexiste.

La démarche se fonde sur 4 piliers et 7 principes fondamentaux.

S'ENGAGER

En signant notre charte pour une IA responsable et non sexiste

S'ÉVALUER

En déroulant la grille de critères pragmatiques

AGIR

En utilisant la boîte à outils régulièrement enrichie des bonnes pratiques et des innovations de nos entreprises

DEVENIR EXEMPLAIRE

En partageant les progrès accomplis et les bonnes pratiques.

LE CERCLE INTERELLES



Le Cercle InterElles est une association professionnelle qui réunit les réseaux mixité* de 16 grandes entreprises : ce « méta réseau » œuvre depuis plus de 20 ans au service de la féminisation des métiers scientifiques et techniques.

La majorité des entreprises de l'association sont à la fois utilisatrices et productrices d'IA. De ce fait, fédérant des compétences et des cultures d'entreprises différentes, le Cercle InterElles a traité le sujet de la place des femmes dans l'IA de manière approfondie avec une vision internationale et un focus sur la France.

Dès nos premiers travaux, nous prenons conscience des risques que nous encourons en confiant notre monde de demain à ces outils numériques en l'absence d'une réflexion sur l'éthique et la gouvernance de tels systèmes. Cette réflexion -et les décisions, les choix associés doivent largement nous impliquer tous, femmes et hommes. Et cette mixité doit être réalisée à tous les niveaux : dans les écoles, les métiers et les instances décisionnelles, économiques ou politiques.

Le groupe « **Femmes & IA** » approfondit les réflexions du Cercle InterElles, et les transforme en plan d'action, avec pour double objectif :

- **Sensibiliser les entreprises** et l'industrie sur le sujet et les engager dans une démarche pour une IA responsable et non sexiste pour que nos entreprises deviennent **exemplaires** sur ce sujet.
- Contribuer à l'écosystème français qui travaille sur le sujet de l'IA et de l'éthique et s'assurer que le sujet **de la présence des femmes dans le développement de l'IA** soit adressé largement auprès des entreprises, des pouvoirs publics et de la recherche.

Aujourd'hui, c'est pour nous une certitude : inclure plus de femmes dans la conception et la régulation des systèmes numériques est une condition essentielle pour s'affranchir des discriminations d'aujourd'hui et pour construire une société éthique et responsable.

RÉSEAUX DE 16 ENTREPRISES TECHNOLOGIQUES ET SCIENTIFIQUES



LE CERCLE INTERELLES

PATRICIA
LECOCQ



Présidente
du Cercle InterElles

« Depuis 20 ans le Cercle InterElles s'est engagé en faveur de la mixité et de l'égalité professionnelle dans les secteurs scientifiques et technologiques, avec l'ambition de créer les conditions favorables à l'équilibre des genres et à la performance.

En tant que Cercle de référence, c'est tout naturellement que nous nous sommes emparés de ce sujet majeur, d'une Intelligence Artificielle responsable. C'est un enjeu fondamental, éthique et sociétal qui vise à profiter de cette révolution technologique pour contribuer à réduire les inégalités et les discriminations et tout particulièrement à celles existant entre les femmes et les hommes.

Ce Pacte « Femmes & IA » pour une IA responsable et non-sexiste est un travail collectif d'entreprises du Cercle InterElles. Il est précieux et utile pour toute entreprise sensibilisée à cette problématique et ayant la volonté d'agir. »

RÉSEAUX DE 16 ENTREPRISES TECHNOLOGIQUES ET SCIENTIFIQUES



PACTE « FEMMES & IA »

POUR UNE INTELLIGENCE ARTIFICIELLE RESPONSABLE ET NON-SEXISTE

À DESTINATION DES ENTREPRISES

Le pacte Femmes & IA s'articule autour de 7 principes fondamentaux pour lutter efficacement lors de la conception ou l'utilisation de solutions ou de dispositifs à base d'intelligence artificielle contre les risques de biais cognitifs discriminants.

7 PRINCIPES FONDAMENTAUX



COMITÉ IA ET GOUVERNANCE
PAGE 6



CONFORMITÉ DÈS LA CONCEPTION
PAGE 6



CHOIX ET TRAITEMENT DES DONNÉES
PAGE 7



RESPONSABILITÉ ET ÉTHIQUE ALGORITHMIQUE
PAGE 7



ÉVALUATION ET POINTS DE CONTRÔLE
PAGE 8



DIVERSITÉ DES ÉQUIPES IA
PAGE 8



SENSIBILISATION ET RESPONSABILISATION
PAGE 8

1

COMITÉ IA ET GOUVERNANCE

La démarche de non-discrimination doit s'inscrire dans une démarche éthique globale de l'entreprise, au-delà de l'aspect juridique, et la légitimité des initiatives en matière de non-discrimination via l'IA doit s'appuyer sur un engagement fort de la direction.

L'entreprise mettra en place un modèle de gouvernance qui assurera un plan d'action opérationnel et un accès privilégié aux dirigeants sur la question de l'IA et de la mixité.

Plus précisément, un « comité IA », pluridisciplinaire, répondant directement à la direction générale et dont le périmètre s'étend à l'entreprise entière, s'assurera de la détection et correction des biais de genre de tous les outils IA, qu'elle utilise ou qu'elle produit.

Les missions du Comité IA seront explicites, documentées et diffusées au sein de toute l'entreprise, spécifiquement en matière du traitement des biais de genre. Le Comité IA aura les moyens d'exécuter les missions qui lui sont assignées de façon efficace.

RISQUES IDENTIFIÉS

- Absence de soutien de la Direction Générale
- Non-adoption de la démarche par les collaborateurs et le management
- Non-compréhension des biais de genre dans les usages des outils à base d'IA

EXTRAIT DE LA BOÎTE À OUTILS

- Guide d'entretien et de sensibilisation avec les dirigeants
- Lettre de nomination d'un délégué issu de la direction générale au sein du comité IA
- Document "Missions et rôle" du Comité IA
- Fiche de poste du référent IA
(incluant les biais de genre)
- Rapports d'activité du comité IA
- Document de suivi des recommandations du comité IA

2

CONFORMITÉ DÈS LA CONCEPTION

Les entreprises n'ont pas forcément conscience des impacts des solutions IA sur la mixité et la diversité*.

Dès la conception des produits et des projets IA et jusqu'à leur mise en production, ainsi que pendant l'utilisation des solutions IA, les équipes impliquées veilleront à intégrer les principes de non-discrimination de genre à chacune des étapes.

En outre, la conformité des solutions IA produites et/ou utilisées sera évaluée par l'autorité interne compétente, le comité IA, en tenant compte des lois sur l'égalité et le numérique.

Un volet IA et biais de genre sera intégré dans les valeurs et dans les accords et procédures de l'entreprise.

RISQUES IDENTIFIÉS

- Risque juridique de non conformité de la solution
- Surcoûts sur le projet IA liés à la mise en conformité a posteriori

EXTRAIT DE LA BOÎTE À OUTILS

- Référentiel des lois sur l'égalité et le numérique
- Référentiel des standards sur la gestion des biais des algorithmes
- Modèle de recensement de tous les logiciels et projets à base d'IA développés et/ou utilisés
- Grille d'évaluation de l'impact sur l'humain et le genre et d'analyse des risques

3

CHOIX ET TRAITEMENT DES DONNÉES

La vigilance quant aux biais de genre, dans un projet IA, commence par le choix des données.

Une équipe d'experts métiers et de développeurs procèdera à l'analyse des caractérisations des données ainsi qu'à celle des déséquilibres éventuels dans les jeux de données utilisés.

Si nécessaire, on corrigera ou on supprimera les données biaisées.

RISQUES IDENTIFIÉS

- **Risque de reproduction et amplification des biais de genre existants par l'utilisation de jeux de données déjà biaisés**

EXTRAIT DE LA BOITE À OUTILS

- **Liste d'outils d'exploration et d'évaluation des données** *(par exemple des logiciels)*
- **Liste d'outils et méthodes de correction du jeu d'entraînement si manque de données diversifiées**
- **Elimination ou neutralisation de la variable «genre»** *(direct et induite)* **si elle n'est pas nécessaire**

4

RESPONSABILITÉ ET ÉTHIQUE ALGORITHMIQUE

Une analyse des algorithmes développés dans les projets IA sera réalisée par l'entreprise productrice via l'utilisation d'un outil de diagnostic axé sur les biais de genre ; les résultats seront revus par le référent/comité IA de l'entreprise productrice.

Un document sera mis à jour régulièrement, qui garantira la transparence, la traçabilité et l'explicabilité des algorithmes utilisés et des résultats produits.

Les entreprises utilisatrices s'assureront auprès des entreprises productrices que le logiciel utilisé ne véhicule pas de discriminations liées au genre.

RISQUES IDENTIFIÉS

- **Reproduction et amplification par les algorithmes des biais de genre existants**

EXTRAIT DE LA BOITE À OUTILS

- **Méthodologie de gestion des biais algorithmiques**
Modèle de document mis à jour tout au long du cycle de vie du produit
- **Mise en place d'une revue et d'une validation des analyses par le référent/comité IA**
- **Liste d'outils de gestion des biais algorithmique**
(Evaluation de l'équité au moyen de métriques)

5

ÉVALUATION ET POINTS DE CONTRÔLE

Une procédure sera mise en place pour signaler et corriger les déviations et les discriminations éventuelles du produit IA tout au long de son cycle de vie, en conformité permanente avec le contexte réglementaire.

Le contrôle et la correction des déviations et discriminations éventuelles seront de la responsabilité du Comité Ethique IA.

RISQUES IDENTIFIÉS

- Sans une méthodologie de contrôle et d'évaluation à priori et à posteriori, l'absence de déviations ne peut pas être garantie dans le temps

EXTRAIT DE LA BOÎTE À OUTILS

- Outil de signalement des déviations et discriminations éventuelles
- Liste des disciplines pertinentes et personnes responsables des points de contrôles dans l'entreprise produisant ou utilisant de l'IA

6

DIVERSITÉ DES ÉQUIPES IA

Des indicateurs de mixité seront inclus dans les objectifs des responsables de projets IA sur le recrutement, la rétention et la composition de leurs équipes, en lien avec une politique globale d'entreprise, ou mis en place de manière spécifique.

Les équipes IA intégreront des compétences non techniques afin de diversifier les profils des équipes, les rendre plus mixtes et ainsi contribuer à l'élimination des discriminations de genre.

Afin d'augmenter la proportion des femmes dans les équipes projet IA, l'entreprise développera des programmes de reconversion à destination de leurs collaboratrices pour faciliter leur réorientation vers les métiers IA.

RISQUES IDENTIFIÉS

- Le faible pourcentage de femmes dans les équipes IA accroît les risques de produire une IA discriminante

EXTRAIT DE LA BOÎTE À OUTILS

- Indicateurs chiffrés de mixité des équipes dans les objectifs des responsables
- Tableau de bord de suivi du ratio de mixité
- Mise à jour de la charte contre le sexisme* afin de mentionner l'IA
- Programmes de reconversion vers les nouveaux métiers IA
- Programmes de parrainage/marrainage et de mentorat pour les femmes des équipes
- Valorisation des « modèles »

7

SENSIBILISATION ET RESPONSABILISATION

Les collaborateurs de l'entreprise seront sensibilisés aux biais de genre, en particulier les équipes de projets IA.

Par exemple l'entreprise développera un catalogue de moyens de sensibilisation allant de la communication simple à la formation, adapté aux différents publics en fonction de leur proximité avec l'IA.

L'entreprise encouragera la mise en place de programme de formation et de sensibilisation dans son écosystème, y compris vers l'Éducation Nationale (des écoles aux universités) et le grand public.

RISQUES IDENTIFIÉS

- **Le manque de connaissance et de vigilance par rapport aux biais de genre et leur reproduction et amplification via l'IA peut entraîner une accélération de ceux-ci**

EXTRAIT DE LA BOITE À OUTILS

- **Outil de sensibilisation et de communication sur le sujet aux employés.**
- **Modules de formation aux biais de genre pour les équipes IA**
(incluant potentiellement la signature d'un serment ou d'un code éthique en conclusion)
- **Outil de détection des biais (« chasseur de biais ») applicable à tous les logiciels de l'entreprise**

POUR UNE INTELLIGENCE ARTIFICIELLE
RESPONSABLE ET NON-SEXISTE

LES QUATRE PILIERS FONDAMENTAUX.

S'ENGAGER

En signant notre charte pour une IA responsable et non-sexiste



En phase avec le premier pilier de la démarche, nous invitons les entreprises à signer la charte « Femmes & IA » afin de signifier leur engagement pour une IA responsable et non-sexiste en travaillant sur les 7 principes fondamentaux du Pacte.

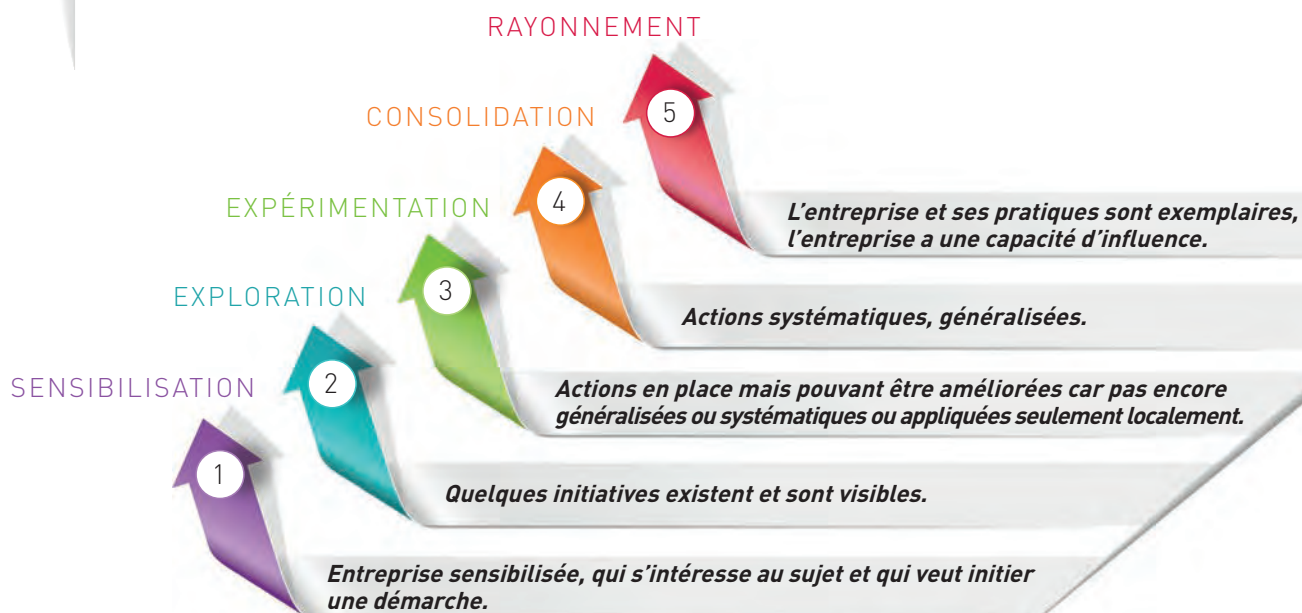
La signature permet également d'avoir accès à tous les outils associés au Pacte, à savoir la grille d'auto-évaluation et la boîte à outils. Avec cette signature, l'entreprise témoigne de sa volonté d'engagement et la rend visible.

S'ÉVALUER

En déroulant la grille de critères pragmatiques

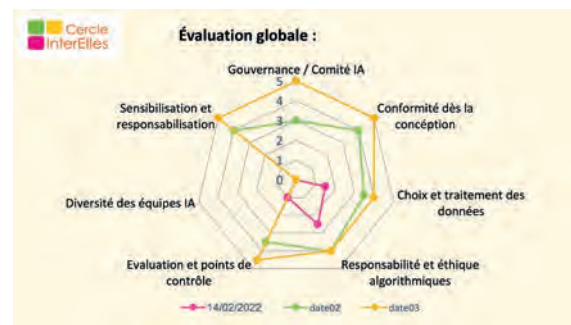
La grille d'évaluation s'inscrit dans une démarche globale. Elle permet à chaque entreprise de mesurer son niveau de maturité mais aussi de fixer un cap et de s'orienter vers l'exemplarité. Elle est un outil essentiel à la fois au démarrage du processus mais aussi à plus long terme pour évaluer les progrès réalisés.

Elle est conçue pour un usage interne à l'entreprise mais peut aussi constituer une fondation solide pour une communication sur les efforts accomplis, menant, pourquoi pas, à l'exemplarité. La grille reprend les 7 principes fondamentaux du Pacte «Femmes & IA» pour une IA responsable et non-sexiste et décrit les différents niveaux de maturité (jalons) de 1 à 5 :



Exemple pour le principe « Gouvernance » :

Gouvernance / Comité IA	0	Remarques
Jalon 1 : Notre entreprise envisage la création d'un comité éthique	☐	
Jalon 2 : Il existe un comité éthique dans notre entreprise mais il ne couvre pas la question de l'IA	☐	
Jalon 3 : Il existe un comité éthique dans notre entreprise et il couvre la question de l'IA	☐	
Jalon 4 : Il existe un comité éthique IA pluridisciplinaire qui couvre la question F/H avec un référent dédié sur le sujet. Par ailleurs ce Comité IA a le soutien fort de la Direction de notre entreprise (par exemple un Exec Sponsor siégeant au COMEX fait partie du Comité IA ou le comité IA est rattaché au comité exécutif de l'entreprise (au même titre que l'audit interne par exemple))	☐	
Jalon 5 : Les missions du Comité IA sont claires, documentées et diffusées, spécifiquement en matière du traitement des biais de genre. Le Comité IA a les moyens d'exécuter les missions assignées de façon efficace (consultation, impact sur vie des projets, droit de veto, relais locaux...)	☐	



Cette œuvre est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Ce document permet aux entreprises d'obtenir un diagnostic de maturité, de s'orienter vers des outils pour la développer (à partir de notre boîte à outils) et aide à mesurer les progrès réalisés.

AGIR
En utilisant
la boîte à outils
régulièrement
enrichie des bonnes
pratiques et
des innovations
de nos entreprises

Le Cercle InterElles soutient les entreprises dans leur démarche de plusieurs manières. Tout d'abord, une «boîte à outils» contenant des techniques et des méthodes pour limiter voire supprimer les risques liés aux biais de genre est disponible.

Ces outils sont classés selon les 7 principes fondamentaux du Pacte et sont accessibles sur une plateforme dédiée aux entreprises signataires : **SOFIA (Solutions et Outils Femmes & IA)**

Les outils sont soit créés par le Cercle InterElles, soit créés avec un partenaire, ou bien sont des outils sélectionnés dans notre écosystème.

Les entreprises signataires sont aussi invitées à participer au Cercle d'Action Femmes & IA pour partager leurs expériences et les bonnes pratiques dans l'implémentation des outils.



**DEVENIR
EXEMPLAIRE**
En partageant les
progrès accomplis
et les bonnes
pratiques.

Le dernier pilier de notre démarche contribue à l'émulation entre les entreprises pour accélérer l'adoption et la création d'IA plus responsable et plus éthique.

Les évaluations successives des entreprises à travers notre grille mettront en évidence l'évolution de maturité et la progression sur les jalons de chaque acteur.

En communiquant sur les progrès et les bonnes pratiques, les entreprises partenaires vont montrer l'exemple, faciliter la diffusion et enrichir notre pacte. Elles affirmeront leur rôle dans la dynamique vers une société plus éthique et plus équitable.

À PROPOS D'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE FEMMES-HOMMES

ACTION POSITIVE

Mesure, essentiellement temporaire, prise en vue de compenser les désavantages actuels et passés provoqués par la discrimination.

BIAIS COGNITIF

Croyance largement partagée liée au fonctionnement du cerveau humain. Souvent inconscient et automatique, le biais cognitif permet une évaluation rapide de notre environnement, mais il déforme la réalité perçue et peut faire prendre des décisions trompeuses.

BIAIS DE GENRE

Biais cognitif dû à la représentation inégale des femmes et des hommes dans les informations et les données qui alimentent une décision.

DISCRIMINATION

Fait de traiter de manière inégale et défavorable un ou plusieurs individus. De manière plus précise, il s'agit de distinguer un groupe social des autres en fonction de caractères extrinsèques (fortune, éducation, lieu d'habitation, etc.) ou intrinsèques (sexe, origine ethnique, etc.) afin de pouvoir lui appliquer un traitement spécifique, en général négatif.

DIVERSITÉ

L'état de ce qui est varié. Appliquée à un groupe humain, la diversité correspond à la variété des profils individuels qu'on y trouve (en termes d'origine géographique, de catégorie socioprofessionnelle, de culture, d'âge, de sexe, de niveau d'études, d'orientation sexuelle, d'apparence physique, etc.).

ÉGALITÉ

Identité des traitements entre les hommes et les femmes, résultant de processus collectifs non discriminants.

FÉMINISME

Mouvement qui défend l'égalité entre les femmes et les hommes, en droit et dans les faits.

MIXITÉ

Présence d'hommes et de femmes dans un groupe, sans nécessairement qu'ils soient en nombre égal.

PARITÉ

L'égalité mesurée sur la base d'indicateurs chiffrés (niveau de salaires, nombre de postes attribués...)

PLAFOND DE VERRE

Ensemble des freins qui empêchent les femmes d'accéder aux postes à haute responsabilité

QUOTA

Pourcentage minimum imposé (par exemple % du sexe le moins représenté) dans une assemblée ou un groupe.

SEXISME

Propos et comportements qui déstabilisent, infériorisent et délégitiment les femmes dans le monde du travail, dans la société ou en politique.

STÉRÉOTYPES

Préjugés, clichés ou lieux communs appliqués à un groupe de personnes, qui les assignent à des rôles figés.

À PROPOS D'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

ALGORITHME

Ensemble de règles opératoires ou d'instructions logiques combinant et transformant des données d'entrée en vue de fournir un ou plusieurs résultats. Permet de résoudre un problème au moyen d'opérations exécutables par un ordinateur.

APPRENTISSAGE AUTOMATIQUE MACHINE LEARNING (EN ANGLAIS)

C'est une technique d'IA ; la machine « apprend » par l'exemple, en utilisant des données. La machine produit des systèmes, des règles, voire de nouveaux algorithmes, pour créer par exemple des modèles prédictifs.

APPRENTISSAGE PROFOND DEEP LEARNING (EN ANGLAIS)

C'est une technique qui s'appuie sur des réseaux de neurones artificiels s'inspirant du cerveau humain. Par exemple : reconnaître un visage, un objet, faire un diagnostic médical, ou traduire un texte.

DONNÉE BRUTE

Toute donnée recueillie et n'ayant subi aucun traitement informatique.

DONNÉES DATA (EN ANGLAIS)

Toute information constitue potentiellement une donnée. Une information devient une donnée dès lors qu'elle est recueillie. Dans le domaine informatique, les données sont indispensables pour alimenter les programmes d'IA. Aujourd'hui, le traitement de très gros volumes de données (« big data ») permet l'utilisation de l'IA à plus grande échelle.

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (OU IA)

L'Intelligence Artificielle regroupe les sciences et technologies visant à reproduire artificiellement certaines capacités humaines. Elle repose sur des concepts de mathématiques, de psychologie et de sciences cognitives.

MERCI AUX MEMBRES DU GROUPE « FEMMES & IA » DU CERCLE INTERELLES

CEA Anne-Marie Jonquière - Ilona Leroy - **Dassault Systèmes** - Meriem Ben Abdallah Bernstein - Laurence Deparday - **EDF** Laurene Vaugrante - **Engie** Philippe Calvez - **GE** Melodie Sperandio - Marianne Gaulhet - **IBM** Sonia Abecassis-Le Lan - Sylviane Bordas - Hélène Fourot Quillaud - Muriel Gardes - **Intel** Florence Peutin - **Lenovo** Christine Dehnel - Sandra Lautric - Marine Rabeyrin - Pernelle Steiner - **NGE** - Pierre Gardeux - Frederique Gouy - Manon Knapp-Ziller - **Orange** Emmanuelle Bravin - Julie Marques - Emilie Sirvent-Hien - **Orano** Kenza Hammou - Tea Rukavina - **Qualcomm** Estelle Jezequel - Xuecan Yang - **Salesforce** Rebecca Bory - **SAP** Laure Le Bars - Stéphanie Le Bris - Assia Mouloudi - Veronique Venditti - **Schlumberger** Jean-Michel Diosse - Stephanie Robisson Montillet - **SNCF Tech** Christelle Wozniak - **Membres associés** Sandrine Bortone - Chantho Creze - Bernadette Andrietti



PACTE «FEMMES & IA»

POUR UNE INTELLIGENCE ARTIFICIELLE
RESPONSABLE ET NON-SEXISTE

NOS PARTENAIRES



LEURS TRAVAUX NOUS INSPIRENT ET NOS ÉCHANGES CONTRIBUENT À NOS RÉFLEXIONS

AFNUM • Arborus • Women in AI • Numeum • Social Builder • Politiqu'elles •
Conseil supérieur à l'égalité professionnelle • Ensemble contre le sexisme • Institut Montaigne

NOUS CONTACTER

www.interelles.com/femmes-et-ia • femmes-et-ia@interelles.com



RÉSEAUX DE 16 ENTREPRISES TECHNOLOGIQUES ET SCIENTIFIQUES

